

Embargo :
Mardi 28 février 2006
10 h 00



Seul l'exposé prononcé fait foi

Conférence de presse du 28 février 2006
Politique européenne : le pragmatisme, garant du succès

La position de l'économie

Accès au marché en Europe et dans le monde

Ueli Forster, président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

economiesuisse ouvre la ronde des prises de position sur la politique européenne de différents groupes d'intérêts, celle du Conseil fédéral étant attendue pour cet été. Notre Fédération souhaite faire connaître sa position à un stade précoce ; notre comité directeur l'a approuvée, elle est donc largement représentative. Permettez -moi, en introduction, de considérer la politique européenne de la Suisse comme un élément de la politique économique extérieure. Je suis certes conscient que la politique européenne est plus vaste que la politique économique au sens strict. Mais je souhaite laisser de côté l'aspect politique fascinant afin de me concentrer sur les thèmes qui concernent directement les entreprises.

Le point de départ de ma réflexion est le fait que notre pays serait pauvre comme Job sans son intégration dans l'économie mondiale. C'est cette imbrication croissante qui a mené à la prospérité actuelle. Or cet enchevêtrement a aussi créé des dépendances réciproques. Il n'est pas possible de revenir en arrière, il nous faut poursuivre, sous une forme intelligente et équilibrée, notre intégration et notre participation à la mondialisation. Notre économie dépend d'un accès optimal à ses principaux marchés. Cela suppose d'éviter les discriminations et de disposer de règles commerciales fiables. La politique économique extérieure suisse a le devoir de s'engager pour ces conditions-cadre. Il s'agit toujours de garantir la compétitivité de la place économique suisse et donc de garantir le bien-être et les emplois.

Cette approche est ancrée dans la nouvelle stratégie d'économie extérieure que le Conseil fédéral a adoptée à la fin 2004 et que les Chambres fédérales ont acceptée fin 2005. Aussi economiesuisse a-t-elle salué cette stratégie. La nouvelle politique

d'économie extérieure de la Confédération mise à juste titre en priorité sur le multilatéralisme dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dorénavant, elle complète son approche en misant également sur ses principaux partenaires commerciaux, notamment les Etats-Unis, le Japon et les pays BRIC (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine). La stratégie d'économie extérieure englobe une politique du marché intérieur orientée sur la concurrence, ce qu'economiesuisse juge également positif.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre de cette stratégie, le bilan est mitigé. Au niveau multilatéral, dans le cadre de l'OMC, ce n'est pas seulement la faute de la Suisse. Berne a multiplié les démarches pour obtenir des progrès. La même chose vaut pour le démarrage de négociations en vue de la conclusion d'accords bilatéraux importants. Quand je dis que le bilan est mitigé, c'est en raison de quelques bémols : la position de la Suisse dans le cadre de l'OMC a toujours pâti de son attitude dans le domaine agricole. En janvier 2006, le Conseil fédéral a pris un virage incompréhensible en ce qui concerne le projet d'accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Depuis, les milieux économiques se demandent si le Conseil fédéral avait simplement brandi le principe d'ouverture comme un étendard ou s'il comptait vraiment l'adopter et le mettre en œuvre systématiquement. Depuis, les milieux économiques sont tenaillés par ce doute.

Nous sommes fermement convaincus que le Conseil fédéral doit exploiter pleinement la marge de manœuvre offerte par la stratégie d'économie extérieure aux niveaux multilatéral et bilatéral dans l'intérêt de l'accès au marché pour nos entreprises. C'est le seul moyen de satisfaire l'exigence d'une politique active et ferme en ce qui concerne la place économique.

Vous êtes en droit de vous demander, ce que cela a à voir avec l'Europe et l'UE. Du point de vue des entreprises, le monde ne peut plus être divisé en deux blocs, à savoir l'Europe et le reste du monde. Tout est lié.

Permettez-moi d'aborder maintenant le thème de la « politique européenne ». Nous avons satisfait dans les grandes lignes la politique en matière d'accès au marché prescrite dans la stratégie d'économie extérieure avec notre principal partenaire économique, l'Union européenne. Je vous rappelle que nous avons conclu un accord de libre-échange avec nos partenaires européens en 1972. Depuis, cet accord a été complété par tout un réseau de traités. Les deux votations de l'an dernier, celles sur Schengen/Dublin et sur la libre circulation des personnes avec les nouveaux Etats membres de l'UE, étaient des étapes importantes. D'une manière générale, ce réseau nous garantit un accès réciproque aux marchés. L'économie suisse a aujourd'hui la possibilité d'être active sur le marché intérieur de l'UE, qui compte 450 millions d'habitants, sans être victime de discrimination. C'est précisément parce que nous disposons de tels liens contractuels avec l'UE qu'il est important d'entretenir des liens amicaux et étroits avec Bruxelles, les membres de l'UE et les acteurs économiques présents dans l'UE. economiesuisse et les entreprises suisses le font.

L'importance de ce thème ressort des chiffres sur nos relations avec l'UE : la Commission européenne mentionne sur son site web : « La Suisse est notre voisin le

plus proche non seulement sur le plan géographique, mais aussi sur les plans culturel et économique. Elle est notre principal partenaire commercial (services compris), après les Etats-Unis, mais avant le Japon. » Tel est le point de vue de Bruxelles. Les chiffres : la Suisse exporte vers l'UE des biens et des services pour une valeur largement supérieure à 80 milliards de francs par an, ce qui représente près de 60 % de notre volume d'exportation total. A l'inverse, nous importons pour près de 110 milliards de francs de biens et services de l'UE, ce qui représente plus de 80 % de nos importations. Quelque 700 000 personnes viennent quotidiennement en Suisse depuis l'UE. Quelque 21 000 poids lourds franchissent la frontière chaque jour. Les investissements directs suisses dans l'UE se montent à quelque 200 milliards de francs par an, soit 45 % environ des investissements suisses réalisés à l'étranger. Les entreprises suisses implantées dans l'UE occupent 850 000 personnes environ. Près de 60 % de la population étrangère présente en Suisse est originaire de l'UE, ce qui représente bien plus de 900 000 personnes. Ces quelques chiffres démontrent la très forte imbrication de la Suisse et de l'Union européenne. Vous trouverez d'autres indicateurs relatifs à la relation Suisse-UE dans le dossier de presse.

Compte tenu de ces chiffres, il est évident que nous n'avons pas épuisé la voie bilatérale. Des appréciations et des bases d'interprétation toujours renouvelées sont le lot quotidien d'un monde qui change rapidement.

Dans notre analyse, nous nous sommes d'abord efforcés de déterminer à un stade précoce quelle option garantirait le mieux la compétitivité de la place économique suisse. Ensuite, nous souhaitons garantir une certaine flexibilité, du fait que l'UE se trouve dans un processus de changement permanent. Cela signifie, enfin, que nous devons aborder la question européenne et donc la question de la relation future de la Suisse avec l'UE avec pragmatisme. Des positions idéologiques figées nous mettraient trop rapidement à l'écart.

Nous avons appuyé notre réflexion sur ces considérations et montrons, dans la présente prise de position que, parmi les options envisagées par le Conseil fédéral, seule la voie bilatérale peut être considérée en fin de compte comme réaliste et apte à prendre en considération les intérêts de l'économie. Ni une adhésion à l'UE en bonne et due forme ni une adhésion « light », une adhésion à l'EEE ou une union douanière avec l'UE ne satisfont les intérêts de l'économie. M. Gregor Kündig vous présentera dans un instant le contenu de la prise de position, de sorte que vous aurez la possibilité d'en connaître des éléments essentiels et d'en débattre avec nous.

Dans le domaine de la politique européenne, les chimères ne mènent à rien : nous devons être réalistes et partir du principe qu'une adhésion est impensable sur le plan politique. En effet, il serait naïf de penser que la Suisse pourrait adhérer à l'UE tout en maintenant une longue série d'exceptions et de privilèges particuliers, comme le souhaite le PS Suisse. C'est une illusion. Nous devons garder la tête sur les épaules.

Encore un mot sur l'accord de libre-échange sur les produits agricoles prévu avec l'UE : lors de sa séance du 18 janvier 2006, le Conseil fédéral a délivré mandat pour la réalisation d'un rapport relatif à la faisabilité d'un tel accord. economiesuisse est favorable à cet accord. L'idée n'est toutefois pas nouvelle. Elle répond à une vieille

exigence d'économiesuisse. Un tel accord s'inscrirait dans la droite ligne des réformes de politique agricole menées jusqu'ici. Il est vrai qu'il existe déjà un accord mettant en place le libre-échange avec l'UE sur le marché fromager. De plus, nous avons aujourd'hui l'accord sur les produits agricoles transformés. D'une manière générale, la conclusion d'un accord de libre-échange exhaustif dans le domaine de l'agriculture aurait des avantages nets pour la Suisse comme pour l'UE. Les prix des biens intermédiaires diminueraient dans de nombreux cas. Les prix des producteurs suisses s'aligneraient sur le niveau des prix européen. Enfin, les chances d'exportation vers l'UE des produits agricoles suisses augmenteraient radicalement. L'un dans l'autre : tout le monde y gagnerait. Voilà pour ma digression sur l'agriculture.

Je résume :

Pour nous, l'approche bilatérale est l'option qui satisfait le mieux les besoins de l'économie. Elle n'est pas sans risques ou embûches. Mais elle nous permet d'agir comme un Etat souverain et de conserver, par pragmatisme, la flexibilité nécessaire. Cela correspond à la manière d'être de la Suisse, manière d'être qui suscite, lorsqu'elle est défendue avec bon sens, la compréhension de l'UE.

Le 28 février 2006